fertilisant foliaire

Bio 4

• Préparation équilibrée d'azote uréique et nitrique contenant 52 % d'extrait de varech, du fer et du manganèse.

4-0-0

Analyse Minimum Garanti

Azote Total (N) 4%
2,25% sous forme de nitrate
1,75% sous forme d'urée*

Fer (Fe) 2%
2% fer chélaté

Manganèse (Mn) 3%
3% manganèse hydrosoluble

*1,75% d'azote uréique stabilisé avec du dicyandiamide et du N(n-butyl) triamide thiophosphorique.

Ingrédients: urée, citrate de fer et nitrate de manganèse

Contient aussi les ingrédients nutritifs d'origine non végétale suivants : acide fulvique et extrait de varech (*Ascophyllum nodosum*).
• Ce produit contient 52 % en poids d'extrait de varech.

Taux :

Gazon (verts, départs et allées)

Appliquer 95-380 ml par 100 m^2 tous les 7 - 14 jours.
Pour les allées, appliquer la dose la plus élevée

Terrains sportifs et pelouses

Appliquer 95-190 ml par 100 m^2 dans une quantité d'eau suffisante pour bien couvrir.

AVERTISSEMENT : Garder hors de la portée des enfants.

Premiers soins :
Peau : Retirer tout vêtement souillé. Bien laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Yeux : Laver les yeux à l'eau claire durant 20 minutes, tout en tenant les paupières ouvertes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Ingestion : Si la personne est consciente, lui faire boire du lait ou de l'eau. Appeler un médecin immédiatement.
Inhalation : Transporter la personne à l'air frais et téléphoner au médecin si une irritation apparaît ou persiste. En cas de contact avec la solution à vaporiser qui contient un pesticide et/ou un adjuvant, consulter l'étiquette du pesticide.

Entreposage du produit et élimination du contenant :
Conserver le produit dans un endroit sec et uniquement dans le contenant d'origine. Garder le couvercle hermétiquement fermé. Ne pas exposer au gel. Le produit peut se tasser dans le contenant. Agiter le contenant (si possible) avant l'usage. Rincer le contenant 3 fois et le mettre au recyclage ou le jeter selon les lois et règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

EN CAS D'URGENCE OU DE DÉVERSEMENT, communiquer avec Canutec au 1 613 996-6666.

Mode d'emploi :
Agiter avant l'usage. Les doses varient en fonction des analyses de sol, des tissus et de vos besoins agronomiques. Pour de meilleurs résultats, appliquer tôt le matin ou en fin d'après-midi. Laisser les produits foliaires sécher sur la plante avant d'irriguer. Pour une couverture supérieure, utiliser un adjuvant de pulvérisation.

Directives pour mélange :
Utiliser un minimum de 4 L d'eau vectrice par 100 m^2. Mettre la moitié de l'eau requise pour la pulvérisation dans la cuve et démarrer l'agitation. Mettre le produit et ajouter le reste de l'eau et les autres matières solubles. Ajouter un agent antimousse et régler le pH du mélange en cuve à neutre au besoin.

Compatibilité :
Ces produits concentrés sont compatibles avec la plupart des engrais et des substances chimiques, mais ils ne doivent pas être mélangés directement. Mélanger avec de l'eau dans le pulvérisateur et bien agiter. Avant de mélanger en cuve, faire un essai en pot, au besoin, pour vérifier la compatibilité avec les autres produits.

Avertissement :
Cet engrais contient du fer et du manganèse et ne doit être employé que de la manière recommandée. Il peut être nocif s'il est mal employé. Comme les conditions météorologiques, les cultures, le sol et d'autres conditions peuvent varier, le fabricant et/ou le vendeur n'offrent aucune garantie de quelque type que ce soit, exprimée ou implicite, concernant l'emploi de ce produit. L'utilisateur assume tous les risques liés à l'emploi ou à la manipulation du produit, qu'il le fasse ou non conformément aux directives ou aux suggestions.

Conditions de vente :
Le vendeur garantit que l'étiquette du produit est conforme aux lois provinciales et fédérales et que le produit est conforme à la description sur l'étiquette. Tout constat de non-conformité doit être signalé par écrit au vendeur dans les trente (30) jours suivant l'achat, faute de quoi aucune réclamation ne pourra être entretenue contre le vendeur. L'acheteur accepte d'inspecter tous les produits achetés sans délai, dès leur livraison. La responsabilité du vendeur sous la présente garantie est en guise et lieu de toute autre garantie, exprimée ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande et de caractère approprié pour un usage particulier. Il n'existe aucune garantie qui s'étend au-delà de celle précisée ici. L'acheteur assume tous les risques inhérents à l'emploi, à l'entreposage et à la manipulation de ce matériel si ces étapes ne sont pas strictement conformes aux directives ci-incluses. En aucun cas le vendeur ne sera tenu responsable de dommages consécutifs, spéciaux ou indirects résultant de l'emploi ou de la manipulation de ce produit. De plus, l'acheteur confirme que, en cas de dommages résultant de l'emploi de ce produit, il accepte le remplacement du produit ou le remboursement du prix payé pour le produit.

Importé pour
PLANTPRODUCTS®
50 Hazelton St. Leamington, ON, Canada N8H 3W1
1 800 387-2449 | PlantProducts.com

Turf Pride®, Plant Products et le logo à motif de feuille sont des marques déposées de Plant Products Inc.
© 2015 Plant Products Inc. Tous droits réservés.